



Lettre ouverte à Monsieur le Directeur des Finances Publiques de la Creuse

Monsieur le Directeur,

A la suite de notre venue dans vos locaux le mardi 17 janvier 2012 et des échanges que nous avons eus, nous souhaitons revenir sur certains propos qui ont été tenus.

Vous nous avez indiqué ne disposer d'aucune marge de manoeuvre en matière de suppression des effectifs au plan local. Nous en convenons bien volontiers, mais nous vous répondons que les agents ne disposent pas non plus dans ce contexte de marge de manoeuvre pour accomplir correctement les missions qui leur sont confiées.

Vous avez également déclaré en substance que vous même et votre équipe aviez le souci de privilégier les priorités dans l'accomplissement de nos tâches. A cela nous vous répondons que pour être efficient dans ce cadre il est plus que nécessaire de posséder la connaissance approfondie des missions dévolues à nos deux filières et nous sommes loin d'être convaincus que c'est le cas.

Vous avez employé à maintes reprises le terme « idéologie » qui selon vous motiverait notre démarche de contestation. A cela nous vous répondons que le seul souci qui nous anime réside dans l'exaspération grandissante de nos collègues dans l'exercice de leur profession. Nous sommes venus encore une fois, comme beaucoup d'autres vous mettre en garde contre les dégradations qu'ils subissent au quotidien Cette situation revêt un caractère insupportable.

Vous avez enfin exprimé votre attachement au dialogue social et nous en prenons acte. Dès lors, trouvez-vous normal que deux heures après notre excursion à la Direction, le service des ressources humaines agissant sur ordre, contacte les agents concernés par les suppressions d'emplois, sans même en aviser leurs chefs de service concernés, alors que le CTL ne s'est toujours pas réuni?

En conclusion, nous affirmons que notre intervention témoigne au contraire d'un attachement profond à la qualité de notre service public et nous pensons que durant cette période très difficile, il eut été préférable de travailler dans un climat de confiance et non de « communauté » comme vous l'avez cité. Malheureusement, la confiance ne se décrète ni ne s'impose elle se constate.